



PROGRAMME D'ÉCHANGE ÉTUDIANT NOUVELLE- ÉCOSSE–QUÉBEC

GUIDE DES PARTICIPANTS

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la
Nouvelle-Écosse

DIVISION DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE
VERSION PROVISOIRE MISE À JOUR EN MAI 2024

Table des matières

SURVOL DU	
SURVOL DU PROGRAMME	2
PROCÉDURES DE DEMANDE ET DE SÉLECTION	2
DEMANDE	2
SÉLECTION.....	3
AVANT L'ÉCHANGE.....	3
RÔLES ET RESPONSABILITÉS AVANT L'ÉCHANGE	3
PLANIFICATION POUR LA SCOLARITÉ.....	4
CORRESPONDANCE.....	4
PÉRIODE D'ÉCHANGE EN NOUVELLE-ÉCOSSE.....	5
PÉRIODE D'AJUSTEMENT	5
VIE À LA MAISON.....	6
VIE À L'ÉCOLE.....	7
SITUATIONS D'URGENCE.....	7
RÔLES ET RESPONSABILITÉS PENDANT LA PÉRIODE D'ÉCHANGE EN NOUVELLE-ÉCOSSE	7
PÉRIODE D'ÉCHANGE AU QUÉBEC.....	8
ASSURANCE.....	8
PRÉPARATIFS POUR LE DÉPART.....	9
AU QUÉBEC.....	10
VIE À LA MAISON.....	11
VIE À L'ÉCOLE.....	11
RÔLES ET RESPONSABILITÉS PENDANT LA PÉRIODE D'ÉCHANGE AU QUÉBEC	12
RÈGLEMENTS ET ATTENTES	13
GÉNÉRALITÉS.....	13
ÉLÈVES PARTICIPANTS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.....	13
COORDONNÉES	14

Note : Pour d'autres détails sur le programme, y compris le processus de demande et de sélection, consultez le Guide du programme d'échange étudiant Nouvelle-Écosse-Québec.

Tous les participants au programme doivent prendre connaissance des détails dans le document Rôles et responsabilités du programme d'échange étudiant Nouvelle-Écosse-Québec.

SURVOL DU PROGRAMME

Le programme d'échange étudiant Nouvelle-Écosse–Québec, qui dure quatre mois, est conçu pour améliorer le développement des compétences linguistiques dans une deuxième langue et pour améliorer la sensibilité culturelle par l'entremise d'un échange entre des élèves de français langue seconde au deuxième cycle du secondaire en Nouvelle-Écosse et des élèves d'anglais langue seconde au deuxième cycle du secondaire au Québec.

De la mi-septembre à la mi-novembre, des élèves participants du Québec vivent avec des familles hôtes de la Nouvelle-Écosse et fréquentent la même école que leur partenaire d'échange.

Du début février au début avril, des élèves participants de la Nouvelle-Écosse vivent avec des familles hôtes du Québec et fréquentent la même école que leur partenaire d'échange.

Cette initiative de la Division des programmes de français langue seconde du ministère de l'Éducation et du Développement de la Nouvelle-Écosse est appuyée par l'[Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle](#) de 2024 à 2028.

Les participants à ce programme d'échange peuvent faire une demande pour recevoir un crédit supplémentaire au secondaire. Une demande officielle doit être envoyée au plus tard le 15 avril avant l'année scolaire lors de laquelle l'échange aura lieu. Pour obtenir d'autre information et le formulaire de demande, visitez le <https://www.ednet.ns.ca/dpslf/fr/experience-culturelle-12-exc-12>.

PROCÉDURES DE DEMANDE ET DE SÉLECTION

DEMANDE

1. Les élèves et leur parent ou personne tutrice doivent remplir le formulaire de demande qui est affiché en ligne sur le site Web du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance : <https://www.ednet.ns.ca/dpslf/fr/programme-dechange-deleves-entre-la-nouvelle-ecosse-et-le-quebec>
2. Une fois la demande remplie, l'enseignant-liaison informera la personne responsable de la coordination des programmes de français langue seconde des participants potentiels.
3. Les élèves soumettront ensuite le formulaire de consentement rempli et un frais d'inscription non remboursable de 100 \$ à l'enseignant-liaison.

La soumission de la demande ne garantit pas la participation au programme; cependant, les élèves qui font une demande devraient tout de même commencer à planifier leur horaire pour la prochaine année scolaire afin de mieux accommoder la période d'échange au Québec.

SÉLECTION

1. Quand il aura reçu le formulaire de consentement de l'élève, le comité de sélection mènera une entrevue avec le candidat et ses parents ou tuteurs dans le domicile où vivra l'élève du Québec.
2. Après le processus d'entrevue, le comité de sélection (composé d'une combinaison de l'enseignant-liaison, de la personne responsable de la coordination des programmes de français langue seconde et de la direction de l'école) décidera si le candidat est admissible à participer au programme.

Afin d'être admissible à un échange, l'élève doit :

- fréquenter une école publique en Nouvelle-Écosse
- être inscrit à un programme de français langue seconde
- être âgé de 15 à 17 ans lors de l'année d'échange (les élèves qui auront 18 ans pendant la période d'échange ne sont pas admissibles)
- avoir l'approbation de l'enseignant-liaison, l'école, le centre régional pour l'éducation et ses parents ou tuteurs
- accepter de vivre n'importe où au Québec
- fournir à l'élève échange un logement acceptable, une vie familiale et un milieu social
- être en mesure d'organiser son horaire pour accommoder la période de deux mois qu'il passera au Québec
- être recommandé par le comité de sélection (après le processus de demande et d'entrevue)

AVANT L'ÉCHANGE

RÔLES ET RESPONSABILITÉS AVANT L'ÉCHANGE

Avant l'échange, **les élèves participants** :

- participeront à une séance d'information
- rempliront et enverront tous les formulaires et les documents dans les délais imposés
- participeront à une entrevue à domicile avec l'enseignant-liaison et la personne responsable de la coordination des programmes de français langue seconde
- feront, s'ils s'y intéressent, une demande pour obtenir un crédit EXC 12 au plus tard le 15 avril et participeront à une entrevue pour déterminer leur compétence orale avec la personne responsable de la coordination des programmes de français langue seconde
- communiqueront avec leur partenaire d'échange (après le 1^{er} juin)

Avant l'échange, **les parent(s) ou tuteurs** :

- participeront à une séance d'information
- liront tous les documents pour prendre connaissance des informations sur le programme

- rempliront et enverront tous les formulaires et les documents dans les délais imposés
- participeront à une entrevue à domicile avec l'enseignant-liaison et la personne responsable de la coordination des programmes de français langue seconde
- obtiendront une vérification du casier judiciaire, une vérification de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables et une vérification du registre de l'enfance maltraitée, et veilleront à ce que chaque personne dans le domicile âgée de plus de 18 ans fasse de même
- informeront le coordinateur provincial dès que possible si leur enfant ne peut plus participer au programme
- informeront le coordinateur provincial s'il y a des changements importants concernant le logement, la dynamique familiale ou tout autre détail pouvant entraîner des répercussions sur l'échange
- établiront avec leur enfant des attentes envers son comportement
- prépareront un espace pour l'élève du Québec; il n'est pas nécessaire d'avoir une autre chambre, mais il est nécessaire d'avoir un lit ainsi qu'un endroit privé où l'élève échange pourra passer du temps seul si désiré
- communiqueront avec les parents ou tuteurs de l'élève du Québec et les informeront des règlements dans leur domicile
- aviseront leur compagnie d'assurance du fait qu'une autre personne vivra dans leur domicile pendant deux mois

PLANIFICATION POUR LA SCOLARITÉ

Il est important pour les élèves de la Nouvelle-Écosse de planifier leurs cours pour l'année suivante avec soin et une attention particulière. Avant la fin de l'année scolaire en cours, les élèves doivent consulter leurs enseignants, leur conseiller scolaire, l'enseignant-liaison et la direction de l'école afin d'assurer que son horaire lui permettra d'obtenir une pleine année de crédits. L'horaire pour l'année suivante doit être prêt à la fin juin. Les élèves de la Nouvelle-Écosse doivent suivre un cours d'anglais à chaque niveau du secondaire, donc on encourage les élèves participants à suivre ce cours d'anglais lors du premier semestre de l'année d'échange.

Avant de partir pour le Québec, les élèves doivent, en collaboration avec le personnel enseignant, développer un plan écrit pour assurer qu'ils répondront aux exigences des cours de la Nouvelle-Écosse. Les élèves doivent ensuite respecter ces plans. Ils auront un horaire chargé à l'école au Québec, et cela limitera leur capacité à accomplir les travaux des cours de la Nouvelle-Écosse. Le temps passé au Québec doit être entièrement dévoué à leur participation à l'échange; c'est pourquoi on recommande aux élèves de répondre à la majorité des exigences de cours de la Nouvelle-Écosse avant et après la période d'échange au Québec. Une bonne planification assurera que les élèves ne seront pas débordés de travaux scolaires pendant qu'ils sont au Québec ou à leur retour en Nouvelle-Écosse en avril.

CORRESPONDANCE

La communication entre les familles contribuera au développement de liens importants et au succès de l'échange. La correspondance entre les élèves et les familles de la Nouvelle-Écosse et

du Québec commenceront quand les deux parties auront reçu du coordinateur provincial la confirmation de la paire, ce qui ne sera pas avant le 1^{er} juin.

Dans leur première correspondance, les élèves devraient parler à leur partenaire d'échange et leur famille hôte d'eux-mêmes (activités quotidiennes typiques, tâches, activités des fins de semaine), de leur famille, de leur école (livre des élèves, cours, activités parascolaires) et de leur communauté (lieu, population, activités sportives et culturelles, clubs et lieux de loisirs). On leur recommande de fournir une photo.

Quand les élèves reçoivent une communication de leur partenaire d'échange, ils doivent y répondre dans un délai raisonnable. Si un élève n'a pas reçu de réponse écrite de son partenaire en juillet, il doit en informer l'enseignant-liaison et le coordinateur provincial de la Nouvelle-Écosse; il peut aussi choisir d'appeler son partenaire. Les élèves qui ont une autre adresse pendant l'été doivent en informer leur partenaire d'échange afin qu'ils puissent continuer de communiquer.

Il est important que les familles des élèves participent aux communications avec l'élève échange et sa famille, car les familles jouent un rôle important dans l'échange.

PÉRIODE D'ÉCHANGE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

PÉRIODE D'AJUSTEMENT

Arrivée

Les élèves et les familles de la Nouvelle-Écosse doivent se rendre à l'aéroport international Stanfield d'Halifax pour accueillir l'élève échange du Québec en septembre. De retour à la maison, les élèves de la Nouvelle-Écosse doivent aider leur partenaire d'échange en offrant de les aider à défaire leurs valises, en leur montrant la maison et en leur expliquant les règlements et les routines dans le domicile. L'arrivée de l'élève échange du Québec doit être traitée comme un événement spécial.

Un rassemblement, un souper ou une soirée en famille permettront à l'élève échange de se sentir bien accueilli. Il est aussi important pour les élèves de la Nouvelle-Écosse de se souvenir que leur partenaire d'échange sera peut-être fatigué et surchargé en raison du changement de lieu et de langage; on leur recommande de laisser aux partenaires du temps à se détendre.

Premières semaines

Pendant la période d'échange de deux mois en Nouvelle-Écosse (particulièrement lors des premières semaines), la responsabilité principale de la famille de la Nouvelle-Écosse est d'accueillir l'élève du Québec et de l'aider à se sentir à l'aise dans le domicile et dans la communauté. Il peut être stressant pour un adolescent de quitter son environnement et de vivre avec une nouvelle famille, stress auquel viennent habituellement s'ajouter des défis de langue et de communication. Certains élèves du Québec pourraient très bien s'exprimer en anglais; cependant, notons que des nuances en ce qui a trait au sens et à la compréhension culturelle pourraient exiger une attention particulière ou un peu d'aide.

VIE À LA MAISON

Règles familiales

Les élèves de la Nouvelle-Écosse pourraient donner à leur partenaire d'échange une courte liste écrite des règles et des attentes dans leur maison. La liste pourrait contenir les routines familiales, les heures de repas, le couvre-feu, les tâches et les activités en famille.

Communication

Il est très important que les élèves et les familles de la Nouvelle-Écosse communiquent clairement et directement avec l'élève échange du Québec. Au début de l'échange, les familles hôtes doivent confirmer que l'élève échange comprend ce qu'ils disent. On doit aussi encourager l'élève échange à communiquer avec la famille hôte s'il a des préoccupations ou des problèmes.

Si, après les premières semaines, la famille hôte remarque que l'élève échange passe beaucoup de temps seul ou dans sa chambre, il faut vérifier que tout va bien. On encourage aussi la famille hôte à communiquer avec les parents ou tuteurs de l'élève échange pour exprimer leurs préoccupations. Les familles hôtes pourraient également demander à l'enseignant-liaison de communiquer avec l'élève échange et de confirmer que tout va bien.

Apprentissage de la langue

Quand un élève acquiert la capacité à s'exprimer dans une autre langue, c'est un grand accomplissement; cependant, cela pourrait prendre du temps. Le milieu familial et la volonté à apprendre de l'élève détermineront le rythme des progrès. On doit toujours encourager les élèves échanges du Québec à parler en anglais.

Voici quelques suggestions pour les familles hôtes qui peuvent aider les élèves échanges à apprendre l'anglais :

- dictez la liste d'épicerie et demandez à l'élève de l'écrire
- exposez l'élève à des émissions de télévision, des films et de la musique en anglais
- jouez des jeux comme Scrabble ou aux cartes afin de les aider à développer leur vocabulaire et à communiquer
- encouragez les élèves échanges à communiquer en anglais dans la communauté (restaurants, service au volant, centres communautaires)

Les personnes qui apprennent une nouvelle langue ont tendance à très vite se fatiguer. On recommande aux élèves de la Nouvelle-Écosse de donner à leur partenaire d'échange l'occasion d'être seul, de dormir, de jouer des sports ou de participer à d'autres activités qui n'exigent pas de communiquer.

Amis

Les élèves de la Nouvelle-Écosse doivent présenter leur partenaire d'échange à leur cercle d'amis. Pendant la période d'échange, l'élève du Québec pourra lier ses propres amitiés et les deux pourront passer du temps sans leur partenaire, ce qui contribuera à un échange positif.

VIE À L'ÉCOLE

À l'arrivée de l'élève échange dans l'école de la Nouvelle-Écosse, il doit premièrement rencontrer l'enseignant-liaison, puis la direction de l'école et le conseiller scolaire. Les élèves de la Nouvelle-Écosse doivent leur faire une visite guidée de l'école, y compris le gymnase et la cafétéria, et informer leur partenaire des règlements, routines et horaires de l'école. Tandis qu'il n'a pas d'horaire, l'élève du Québec doit assister aux classes de son partenaire néoécossais. Quand l'élève du Québec aura reçu son horaire, son partenaire néoécossais l'accompagnera à ses classes la première fois et le présentera à ses personnes enseignantes.

SITUATIONS D'URGENCE

Si l'élève échange a une urgence médicale, la famille hôte doit communiquer avec la famille de l'élève échange et l'enseignant-liaison dès que possible. L'enseignant-liaison communiquera avec le coordinateur des programmes de français langue seconde du CRE et ainsi que le coordinateur provincial.

En cas de catastrophe déclarée ou d'urgence, la famille hôte doit assurer la sécurité de l'élève échange jusqu'à ce que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance puisse prendre des mesures pour son transport à la maison. L'élève échange et sa famille hôte doivent tenter de communiquer avec le coordinateur provincial pour l'informer que l'élève est en sécurité. L'élève échange doit aussi communiquer avec sa famille au Québec dès que possible. Le coordinateur provincial s'efforcera de communiquer avec l'élève échange et avec sa famille hôte dès que possible.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS PENDANT LA PÉRIODE D'ÉCHANGE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Les élèves participants :

- sont là pour leur partenaire d'échange du Québec
- présentent leur partenaire d'échange du Québec au personnel de l'école
- développent avec les personnes enseignantes un plan écrit pour guider leur complétion des travaux scolaires requis
- respectent toutes les règles du programme

Les parents ou tuteurs :

- s'engagent à assurer la garde, la supervision et l'éducation de l'élève visiteur dans des conditions tenant compte de l'intérêt supérieur de l'élève et respectant ses droits
- vont rencontrer l'élève échange du Québec à l'aéroport international Stanfield d'Halifax à son arrivée en Nouvelle-Écosse et l'accompagnent à l'aéroport le jour de son vol de retour à la maison
- fournissent un environnement chaleureux et accueillant
- traitent l'élève échange comme membre de la famille et l'invitent et l'encouragent à participer aux événements familiaux
- fournissent trois repas nutritifs par jour et accès à la buanderie

- expliquent clairement les règles et les attentes dans la maison
- offrent des activités culturelles et des loisirs appropriés (ex. voyages dans la province, excursions locales, etc. Les frais doivent être couverts par la famille hôte.)
- hébergent l'élève du Québec dans un environnement complètement anglophone et utilisent l'anglais pour communiquer lors des activités en famille (ex. émissions de télévision, conversations, etc.)
- informent les parents ou tuteurs de l'élève échange, le coordinateur provincial et l'enseignant-liaison s'ils veulent voyager dans une autre province pendant la période d'échange et s'assurent que tous soient d'accord avec les détails. Les voyages internationaux ne sont pas permis pendant la période d'échange.
- passent du temps avec l'élève du Québec tout en lui permettant une certaine autonomie
- s'assurent que les personnes enseignantes savent que leur propre enfant sera absent pendant la période d'échange de deux mois au Québec
- s'assurent que leur propre enfant a une couverture d'assurance adéquate pour leur période d'échange de deux mois au Québec

PÉRIODE D'ÉCHANGE AU QUÉBEC

ASSURANCE

Les parents ou tuteurs des élèves de la Nouvelle-Écosse doivent obtenir toute assurance maladie ou assurance-responsabilité désirée.

La *Loi canadienne sur la santé* exige des provinces et des territoires qu'ils couvrent les services hospitaliers et médicaux médicalement nécessaires fournis à leurs résidents admissibles lorsqu'ils sont temporairement absents de la province ou du territoire (consulter <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/systeme-sante-canadien-assurance-sante/loi-canadienne-sante-foire-questions.html>). Parfois, les patients sont tenus de payer « immédiatement » et de se faire rembourser ensuite par le régime d'assurance maladie de la province ou du territoire d'origine. La couverture des services supplémentaires (ex. médicaments sur ordonnance, services d'ambulance terrestre ou aérienne) fournie par des provinces et territoires n'est généralement **pas** transférable à l'extérieur de leur province ou territoire d'origine.

La plupart des plans d'assurance maladie privés couvrent les services ambulanciers, les médicaments sur ordonnance et d'autres avantages en dehors de la province ou le territoire d'origine. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance recommande aux parents et tuteurs d'obtenir une couverture d'assurance maladie supplémentaire pour leur enfant pendant sa période d'échange au Québec, s'ils n'ont pas suffisamment de couverture dans le cadre de leur plan privé.

Les parents et tuteurs doivent aussi aviser leur compagnie d'assurance qu'une autre personne vivra dans leur domicile pendant deux mois.

PRÉPARATIFS POUR LE DÉPART

Suggestions pour les préparatifs

Après le retour à la maison de leurs partenaires d'échange du Québec, les élèves de la Nouvelle-Écosse devront finir de se préparer pour leur propre départ. Voici des suggestions pour les aider à se préparer :

- Les élèves pourraient commencer à regarder la télévision et à écouter la radio ou des balados en français.
- Les élèves peuvent demander à leur partenaire d'échange des détails sur la météo pendant l'échange et mettre des vêtements appropriés dans leurs valises.
- Si un élève devra faire une présentation en classe à son retour du Québec ou s'il a fait une demande pour recevoir le crédit Expérience culturelle 12, il peut commencer à réfléchir aux objets ou aux images qui feront partie de sa présentation.
- Les élèves pourraient donner à leur école hôte au Québec une liste tentative des cours qu'ils aimeraient suivre (sachant bien qu'il pourrait y avoir certaines restrictions).
- Les élèves doivent déterminer à quelle fréquence ils communiqueront avec leur famille et leurs amis pendant leur absence.
- Les familles doivent établir un budget hebdomadaire/mensuel pour les dépenses personnelles et discuter de la forme de paiement que l'élève utilisera principalement (comptant, crédit, débit).
- Les élèves pourraient vouloir fixer des rendez-vous pour un examen médical ou dentaire avant leur départ.
- Les élèves doivent s'assurer d'avoir tous les médicaments nécessaires pour la période d'échange.

Documents pour le départ

À leur départ, les élèves de la Nouvelle-Écosse doivent avoir :

- leur billet d'avion électronique (il est important pour les élèves de consulter le service de transport aérien avant leur départ afin d'assurer qu'il n'y a eu aucun changement à l'horaire)
- leur carte de santé de la Nouvelle-Écosse
- les détails de leur couverture d'assurance et leurs renseignements en cas d'urgence
- leur passeport ou une carte d'identité du gouvernement avec leur photo
- suffisamment de fonds pour leurs déplacements (on recommande une carte bancaire)

On suggère aux élèves d'apporter une valise avec des roues pour faciliter le transport. Il est aussi très important de mettre sur la valise une étiquette avec le nom de l'élève et l'adresse de son partenaire d'échange au Québec (qu'il faudra ensuite changer à l'adresse de l'élève en Nouvelle-Écosse lors de son voyage de retour).

AU QUÉBEC

Arrivée

Les premières semaines au Québec pourraient être difficiles pour les élèves de la Nouvelle-Écosse, car ils seront dans de nouvelles situations et entourés de nouvelles personnes, et toutes les communications seront en français. À mesure qu'ils se familiariseront avec la région et la famille, ils ne doivent pas hésiter à demander aux gens de répéter ce qu'ils disent. Il est important que les élèves le signalent s'ils n'ont pas compris.

À leur arrivée, les élèves doivent interroger la famille hôte au sujet des règles et des attentes concernant les heures de repas, les restrictions alimentaires, les tâches et les routines quotidiennes dans la maison.

Communications avec la maison

On s'attend à ce que les élèves souhaitent maintenir le contact avec leurs amis et leur famille à la maison; cependant, on leur suggère de limiter le temps qu'ils passeront à communiquer en anglais afin d'assurer une immersion complète dans l'expérience offerte par l'échange. Ils pourraient par exemple fixer une heure spécifique ou limiter le temps passé à communiquer avec la maison plutôt que de continuer de communiquer pendant la journée.

Si les élèves de la Nouvelle-Écosse utilisent le téléphone de leur famille hôte pour appeler à la maison, ils doivent s'organiser pour payer les frais d'interurbain.

Technologie et réseaux sociaux

On encourage les élèves à demander à leur partenaire d'échange comment changer les paramètres des applis qu'ils utilisent pour les mettre en français et à trouver des comptes et du contenu en français avec lesquels interagir dans les médias sociaux.

Amis

Le partenaire d'échange du Québec présentera l'élève de la Nouvelle-Écosse à ses amis et aux gens dans l'école et dans la communauté. Il est important pour les élèves d'essayer de nouvelles activités, de rencontrer des gens et de se faire des amis. N'oubliez pas que les nouvelles amitiés prennent du temps à se développer, et que la tâche risque d'être plus difficile pendant que les élèves de la Nouvelle-Écosse sont en train d'apprendre le français.

Apprentissage de la langue

Les élèves qui travaillent pour améliorer leurs compétences en français dans un milieu d'immersion totale doivent être patients. Il est impossible de devenir bilingue du jour au lendemain; les élèves doivent se donner du temps et la permission de commettre des erreurs (c'est ainsi que l'on apprend). Il est aussi important pour les élèves de poser des questions : leur maîtrise grandira à mesure que d'autres gens les aident à acquérir un riche vocabulaire et à comprendre les structures.

Quand les élèves ne connaissent pas un mot ou une phrase en français, ils vont naturellement utiliser l'anglais ou recourir à une traduction littérale. Les recherches en linguistique montrent que

la traduction de l'anglais ne fait que renforcer la partie du cerveau dédiée à l'anglais. Afin d'apprendre et de développer leurs compétences en français, les élèves doivent utiliser le français dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Pour profiter de l'aspect linguistique de cet échange, les élèves doivent être prêts à :

- demander aux gens de se répéter s'ils n'ont pas compris
- apprendre les mots français pour des objets
- apprendre et utiliser des phrases en français exprimant des idées communes
- éviter de traduire vers l'anglais

VIE À LA MAISON

Quand ils sont au Québec, il est important pour les élèves de la Nouvelle-Écosse de s'ajuster à la vie avec leur famille hôte. Celle-ci aura peut-être des coutumes et des traditions que l'élève ne connaîtra pas; il devra garder l'esprit ouvert et essayer de nouvelles choses afin de tirer pleinement profit de l'expérience offerte par l'échange.

Les élèves de la Nouvelle-Écosse réussiront mieux à s'intégrer dans leur famille hôte s'ils passent du temps avec ses membres et font part de leurs propres traditions. La famille hôte du Québec voudra apprendre à connaître leur élève échange, sa famille, sa communauté, sa culture et ses coutumes. La famille hôte aura peut-être des perspectives culturelles qui diffèrent de celles de l'élève néoécossais et de sa famille (religion, politique, etc.) Si ces points sont importants pour l'élève de la Nouvelle-Écosse, il doit en parler avec sa famille hôte avant son arrivée au Québec pour prendre les dispositions nécessaires.

Les élèves de la Nouvelle-Écosse doivent faire preuve de reconnaissance quand leur famille hôte fait quelque chose de gentil pour eux, et doivent offrir leur aide à la maison. Ils doivent toujours se souvenir qu'ils sont dans la maison de leur famille hôte à titre de visiteurs et qu'ils représentent leur école, leur région et leur province.

VIE À L'ÉCOLE

À l'arrivée de l'élève néoécossais dans l'école du Québec, son partenaire d'échange doit lui présenter l'enseignant-liaison et le personnel administratif. S'ils n'ont pas d'horaire à leur arrivée, les élèves doivent assister aux classes de leur partenaire d'échange jusqu'à ce que leur propre horaire soit finalisé.

Il se peut que les écoles du Québec ne soient pas en mesure d'offrir aux élèves les cours précis dont ils ont besoin, car leur système est assez différent du système de semestres qui existe en Nouvelle-Écosse. Les élèves doivent explorer tout ce que leur école du Québec a à leur offrir et en profiter pour suivre des cours auxquels ils n'ont pas accès en Nouvelle-Écosse. S'il y a des problèmes concernant l'horaire, l'enseignant-liaison en Nouvelle-Écosse peut les aider ou consulter le conseiller scolaire en Nouvelle-Écosse. Avec le consentement de l'élève et de ses parents ou tuteurs, le coordinateur provincial demandera à dispenser l'élève néoécossais des cours d'anglais pendant qu'il est au Québec, vu qu'il sera plus productif pour l'élève de passer ce temps à travailler dans d'autres matières scolaires. Cela n'est pas garanti, mais c'est habituellement possible.

Les clubs et les équipes offrent aux élèves de bonnes façons de se lier de nouvelles amitiés. On suggère aux élèves de s'inscrire à des clubs et des équipes lors de leur première semaine à l'école.

Les élèves ne doivent pas oublier qu'ils sont au Québec en tant qu'élève échange et ambassadeurs de la Nouvelle-Écosse. Pendant la période d'échange, ils doivent aller à l'école régulièrement, faire de leur mieux dans leurs travaux scolaires et adopter une attitude positive.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS PENDANT LA PÉRIODE D'ÉCHANGE AU QUÉBEC

Pendant la période d'échange au Québec, **les élèves participants** :

- respectent les attentes de leur famille hôte et de leur famille en Nouvelle-Écosse en ce qui a trait aux comportements appropriés et respectent la Politique provinciale sur le code de conduite dans les écoles (<https://www.ednet.ns.ca/docs/politiqueprovincialesurlecodeconduitedanslesecoles.pdf>)
- respectent les règles de leur famille hôte et participent aux activités de la famille
- sont respectueux et polis en tout temps
- apportent les médicaments dont ils ont besoin
- s'efforcent de communiquer en français du mieux qu'ils peuvent et limitent les communications en anglais
- acceptent l'horaire offert par leur école hôte, sachant que les écoles du Québec n'ont pas un système divisé en semestres et n'offrent pas les mêmes programmes que la Nouvelle-Écosse
- assistent à toutes leurs classes et s'efforcent d'effectuer les travaux assignés
- font le point avec l'enseignant-liaison et les coordinateurs provinciaux

Pendant la période d'échange au Québec, **les parents ou tuteurs** :

- informeront l'enseignant-liaison si leur enfant éprouve des difficultés sérieuses lors du programme
- veillent à ce que leur enfant ait suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses personnelles pendant son séjour de deux mois au Québec (on suggère 800 \$; cependant, les familles doivent créer un budget général en avance)
- s'assurent que leur enfant a les médicaments nécessaires et informent la famille hôte des besoins médicaux de l'enfant, s'il y a lieu
- s'assurent que leur enfant a une couverture d'assurance maladie adéquate pour la période d'échange de deux mois qu'il passera au Québec
- encouragent leur enfant à continuer son échange même s'il éprouve de la difficulté à s'adapter au début

- informent l'enseignant-liaison et le coordinateur provincial (cultural.exchange@novascotia.ca) avant d'organiser les déplacements de l'élève de la Nouvelle-Écosse si celui-ci doit rentrer avant la fin de la période d'échange
- ne demandent pas une nouvelle famille hôte après le début du programme d'échange; en cas de situation qu'il est impossible de régler, le coordinateur provincial examinera la situation en consultant toutes les parties concernées

RÈGLEMENTS ET ATTENTES

GÉNÉRALITÉS

Les règlements ci-dessous font partie de l'engagement que doivent prendre les élèves participants et les familles avant de participer au programme d'échange étudiant Nouvelle-Écosse–Québec.

Chaque membre de la famille hôte doit absolument supporter le programme d'échange et s'engager à assurer son succès. Il est important que chaque membre de la famille accepte de participer à l'échange et prête son soutien actif au nouveau membre de leur famille pendant la période de deux mois.

Les élèves et les parents et tuteurs doivent respecter les différences religieuses et culturelles et être prêts à s'adapter à un différent mode de vie. L'élève de la Nouvelle-Écosse doit aussi respecter les coutumes et les croyances de sa famille hôte au Québec.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance se réserve le droit de renvoyer les élèves qui manquent de respecter les règles de la Politique provinciale sur le code de conduite dans les écoles. Dans l'éventualité où un élève est renvoyé du programme, les parents et tuteurs de la Nouvelle-Écosse sont responsables des dépenses supplémentaires encourues, y compris les frais du trajet de retour.

ÉLÈVES PARTICIPANTS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Pendant qu'ils vivent au Québec :

- les élèves doivent respecter les règles de leur famille hôte (heures des repas, couvre-feu, etc.)
- il est strictement interdit pour les élèves de consommer des drogues, de l'alcool ou du cannabis
- les élèves ne peuvent pas conduire de véhicule à moteur
- les voyages sont seulement permis si les élèves sont accompagnés d'un adulte de la famille hôte, du coordinateur de programme ou d'une personne enseignante de l'école hôte. Les élèves doivent obtenir la permission écrite du coordinateur provincial de la Nouvelle-Écosse et de leurs parents ou tuteurs pour tout autre voyage. Les voyages internationaux sont interdits pendant la période d'échange.
- les élèves ne sont pas permis de travailler
- les élèves doivent respecter toutes les règles de l'école, même si elles sont différentes des règles dans leur propre école

COORDONNÉES

Les questions et les préoccupations concernant l'échange peuvent être envoyées au coordinateur provincial de la Nouvelle-Écosse à l'une des adresses suivantes :

Courriel : cultural.exchange@novascotia.ca

Poste :

Coordinateur provincial du programme d'échange étudiant Nouvelle-Écosse-Québec
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Division du français langue seconde
Place Brunswick
2021 rue Brunswick
C.P. 578
Halifax, Nouvelle-Écosse B3J 2S9

DRAFT